



LAPIN

DE GARENNE

Aménager un territoire

“ On privilégiera l’installation de garennes artificielles ”

Un habitat de qualité est le préalable à la présence du lapin. Si tel n’est pas le cas, le recours à des aménagements est nécessaire. Quelles techniques utiliser et à quelle échelle les mettre en œuvre ?

Parmi les causes de déclin du lapin, la dégradation des milieux joue un rôle essentiel. Bien que le lapin soit une espèce capable de s’installer dans des habitats présentant des caractéristiques biogéographiques très variables, il a des exigences écologiques bien définies en terme de structure d’habitat. On considère généralement que c’est une espèce de milieux mixtes présentant, sur de petites surfaces, des alternances de zones

ouvertes, prairies pâturées ou pelouses rases, sur lesquelles il satisfait ses exigences sociales et s’alimente, et de zones couvertes qui lui offrent refuges et gîtes. Mais surtout, il a besoin de sols profonds et filtrants pour creuser



son terrier, en particulier la rabouillère dans laquelle la femelle met bas. La mise en place d’une politique d’aménagement et les types d’aménagements réalisés pour dynamiser ou installer une population

dépendent de la nature des facteurs limitants identifiés sur le territoire concerné.

Le cas le plus fréquent est l’uniformisation du territoire. Si elle est le fruit d’une intensification de l’agriculture, le milieu s’est ouvert et on privilégiera l’installation de réseaux de garennes artificielles pour rassembler des noyaux distants et l’installation de couverts permanents ou temporaires qui auront leur utilité à la fois comme corridors biologiques et comme couverts de chasse.

A l’inverse, si le milieu s’est fermé, suite à une déprise agricole, ce sont des ouvertures de milieu qui seront privilégiées, accompagnées ou non de créations de réseaux de garennes. Enfin, si c’est le facteur sol qui est limitant, qu’il s’agisse d’hydromorphie ou de profondeur de sol, la création de réseaux de garennes artificielles permettra de lever cette contrainte en





Petit Gibier ➔ La gestion du Garenne



offrant des sites d'accueil pour les lapins. En particulier, pour être efficace, les terriers doivent assurer, sans interruption, l'accueil des groupes familiaux même dans les conditions les plus extrêmes d'humidité.

Après avoir décidé des aménagements à réaliser, il faut déterminer à quelle échelle il convient de les réaliser. L'expérience suggère qu'il faille atteindre des noyaux de 100 à 150 reproducteurs pour avoir une population solidement implantée, ce qui revient à disposer d'un réseau de 15/20 garennes distantes de 50 à 100 mètres les unes des autres.

Enfin la mise en place d'une politique d'aménagement est une action qui s'inscrit sur le long terme. Elle débute avec l'analyse des facteurs limitants du milieu et la concertation avec les agriculteurs qui est le préalable indispensable à toute action. Elle ne se termine pas avec la réalisation des aménagements, mais doit au contraire se prolonger durablement par leur entretien périodique. La motivation des chasseurs est déterminante car il faut souvent attendre 2 à 3 années avant d'obtenir des résultats autorisant les tous premiers prélèvements par la chasse.

La vaccination en nature

Les recherches sur la vaccination ont été développées selon deux axes : mise au point de nouveaux vaccins et étude des conditions d'efficacité à l'échelle d'une population. Revue des résultats scientifiques publiés.

La vaccination contre la myxomatose et la VHD est souvent présentée comme la solution à tous les problèmes du lapin de garenne. L'espoir de disposer un jour de procédés de vaccination réellement adaptés aux populations sauvages est régulièrement entretenu mais sans qu'il soit facile d'en apprécier véritablement leur intérêt potentiel. Nous souhaitons donc contribuer ici, à cette réflexion en présentant l'état d'avancement des différentes recherches scientifiques menées sur ce sujet depuis une douzaine d'années.

Plusieurs études ont été menées en France et en Espagne pour estimer quelle pourrait être l'efficacité d'éventuelles campagnes de vaccination sur les populations de lapins. Ces travaux ont montré que les individus vaccinés présentent globalement une meilleure survie, mais que le bénéfice peut être très faible, voire nul, lorsque les animaux sont déjà porteurs d'anticorps ou lorsque l'épidémie est d'ampleur modérée. Par ailleurs, ils soulignent que le résultat en terme d'augmentation de l'effectif de la population dépend énormément de la période de vaccination et de la proportion d'individus vaccinés dans la population. Or les vaccins actuellement disponibles nécessitent une injection, et donc la capture des individus, ce qui ne permet pas

d'atteindre des taux de vaccination suffisants. C'est pourquoi les recherches actuelles visent essentiellement à mettre au point des procédés de vaccination plus facilement diffusables en nature. Les trois principaux vaccins développés sont des recombinants myxomatose-VHD, qui visent à protéger contre les deux maladies et qui ne diffèrent entre eux que par la nature du virus myxomateux, servant de base au recombinant. Un premier vaccin administrable par voie orale a été développé dès 1996 par une équipe de l'Institut National de la recherche Agronomique et l'Ecole Vétérinaire de Toulouse. En 2000, une équipe Espagnole a mis au point un deuxième vaccin qui présente l'avantage supplémentaire de pouvoir se transmettre entre individus. Enfin, un laboratoire de l'Université de Montpellier a annoncé en 2005, qu'il avait à son tour produit un vaccin efficace contre les deux maladies, mais celui-ci, à la différence des précédents, n'a encore fait l'objet d'aucune publication scientifique permettant d'en

“ La myxomatose a été introduite en France en 1952 ”





Petit Gibier ➤ La gestion du Garenne



connaître les caractéristiques.

Après cette phase de recherche, la commercialisation d'un nouveau vaccin nécessite l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché (AMM). Pour les vaccins recombinants, celle-ci est accordée par l'agence européenne du médicament (EMA) qui veille à leur efficacité, stabilité et innocuité. La constitution d'un dossier d'AMM nécessite l'investissement d'une firme pharmaceutique, qui commercialisera le vaccin. A ce jour, aucun laboratoire pharmaceutique ne s'est montré intéressé pour développer le vaccin mis au point par l'INRA et l'ENVT, le marché n'ayant pas été jugé suffisamment rentable. Le dossier Espagnol est à l'heure actuelle le plus avancé puisqu'il a obtenu le soutien de la firme SYVA et du Gouvernement Espagnol. Leur demande d'AMM devrait être déposée dans le courant de l'année 2007.

En conclusion, rappelons que les maladies ne sont qu'une des causes du déclin du lapin et que la vaccination ne peut donc résoudre à elle seule tous les problèmes de l'espèce, d'autant qu'elle ne peut être efficace que dans certaines conditions. Cependant si une AMM était délivrée à un procédé de vaccination en nature et que les tests en conditions réelles s'avéraient positifs, la vaccination pourrait à l'avenir constituer un outil intéressant

à associer aux mesures d'aménagement du milieu et de gestion cynégétique qui resteront toujours indispensables à la bonne gestion des populations de lapins.

Réussir un repeuplement

Après avoir aménagé un territoire, le recours au repeuplement peut se révéler indispensable pour favoriser le redémarrage d'une petite population. Comment optimiser ces opérations ? Les enseignements de 10 ans d'expérimentations.

Les repeuplements sont un des outils dont disposent les gestionnaires de la faune sauvage pour assurer la pérennité des populations. En particulier, un repeuplement ne doit être entrepris qu'après avoir remédié autant que possible aux principaux facteurs de déclin de l'espèce identifiés sur le territoire concerné. L'objectif est en effet de renforcer ou d'installer une population reproductrice viable dans le long terme. Parallèlement un repeuplement constitue une rude épreuve et une perturbation majeure qui sont imposées à un animal sauvage, qui est capturé, puis relâché sur un territoire qu'il ne connaît pas. Ce n'est donc pas une opération anodine qu'on

LA MYXOMATOSE



L'origine de l'épizootie française résulte d'une initiative privée. Il s'agit d'une action initiée par le docteur Armand-Delille, membre de l'Académie de Médecine et Vice-président de la Société de Biologie. Ce dernier possède un domaine de 300 hectares situé en Eure-et-Loir. Les préjudices portés à ses cultures par les lapins sont énormes. Pour éviter un désastre complet, il chasse les lapins et en tue jusqu'à 4 000 par an. Ayant eu l'occasion de rencontrer le descripteur de la maladie, Armand-Delille espère trouver une solution définitive à ses problèmes grâce à la myxomatose.

Le 19 janvier 1952, il reçoit de Suisse un échantillon de cultures du virus de la myxomatose.

Quelques semaines plus tard, il réalise une inoculation sur deux lapins. Moins de deux mois plus tard, près de 90 % des lapins de son domaine sont morts ou présentent des symptômes de la maladie.

En octobre 1952, l'Institut Pasteur identifie le virus à partir du cadavre d'un lapin récupéré à Rambouillet. Mais, il faut attendre la publication, en octobre 1953, d'un article du Docteur Armand-Delille pour connaître l'origine de l'introduction de cette nouvelle maladie. Si des actions en justice sont intentées contre le Docteur Armand-Delille, il faut aussi reconnaître que, en même temps, nombreux sont les agriculteurs qui se félicitent de cette initiative. Ces déplacements d'animaux atteints expliquent en partie la progression très rapide de la maladie.

peut se permettre d'entreprendre à la légère et son succès n'est a priori pas garanti.

Un constat très fréquent des chasseurs qui effectuent un repeuplement de lapins est d'ailleurs que la plupart des individus s'évanouissent dans la nature, sans jamais plus réparaître. Le suivi par radio pistage de lapins lâchés a permis de montrer que ces disparitions s'expliquent par une forte mortalité





Petit Gibier ➔ La gestion du Garenne

durant le premier mois, et non par une dispersion (inférieure à 300 m pour la plupart des individus) des lapins en dehors du territoire. Les différentes études menées ont montré que les perturbations liées à la capture, au transport, à l'origine des lapins ou au comportement social de l'espèce sont peu problématiques. En revanche, la confrontation à un environnement inconnu, et pas toujours de bonne qualité, est source d'un stress important qui s'ajoute à celui de la capture et qui induit une forte mortalité initiale, notamment car il accroît les risques de prédation et de maladie. Une acclimatation en enclos de quelques jours avant le lâcher est de nature à faciliter l'installation des individus. Une autre perspective pourrait être d'acclimater les lapins au nouveau territoire pendant plusieurs mois, en enclos, jusqu'à ce qu'ils commencent à s'y reproduire. En outre, la saison de lâcher et l'âge des individus semblent également avoir leur importance pour la réussite du repeuplement. Les lâchers de jeunes, qui sont les individus possédant probablement le meilleur potentiel de colonisation, en été et en début d'automne, constituent en effet une solution des plus prometteuses en terme d'efficacité de repeuplement. Cela nécessite de disposer d'un petit parc d'élevage de lapins de garenne,



solution envisageable pour la plupart des sociétés de chasse.

Pour favoriser la réussite d'un repeuplement de lapins, les gestionnaires devront respecter quelques précautions indispensables.

En particulier, s'assurer de la bonne qualité du territoire pour le lapin et si besoin l'aménager (garences artificielles pour la reproduction, abris contre les prédateurs, couverts permanents, zones de gagnage), concentrer l'effort de lâcher sur une zone de quelques hectares pour fonder un noyau de population viable, limiter la pression de prédation durant la phase d'installation des lapins. Dans ce contexte de repeuplement, la vaccination des individus lâchés permet de s'affranchir du risque d'épidémie durant la phase critique du démarrage de la population. Mais, même dans les meilleures conditions, une mortalité notable après le lâcher semble inévitable chez le lapin, et une survie de plus de 60% des individus un mois après le lâcher doit être considérée comme un résultat satisfaisant. Des prélèvements cynégétiques ne sont à envisager qu'une fois la population bien établie et doivent s'inscrire dans le cadre d'une gestion durable et rigoureuse.

Source ONCFS. Crédit Photos © Hanzel

VHD

MALADIE VIRALE HÉMORRAGIQUE



Le VHD est une affection très contagieuse provoquée par un Calicivirus, qui touche les lapins de l'espèce *Oryctolagus cuniculus* (c'est à dire tous les lapins européens, sauvages ou domestiques).

La Maladie Virale Hémorragique a été découverte en 1984 en Chine, et s'est depuis répandue au Mexique, en Europe continentale, en Israël, en Angleterre, en Australie, en Nouvelle Zélande et est apparue en avril 2000 aux Etats-Unis.

Les symptômes, lorsqu'ils existent, sont :

- perte d'appétit
- abattement
- forte hyperthermie
- convulsions
- mort subite

Le plus souvent, le VHD tue rapidement et soudainement, sans que les symptômes aient eu le temps d'apparaître.

La période d'incubation est courte, et dure généralement moins de 48 heures. Le taux de mortalité des lapins exposés au virus est de 75 à 100%.

Les lapins survivants à l'infection restent porteurs pendant au moins 42 jours. Ils peuvent durant cette période contaminer des lapins sains et provoquer leur maladie.

Le virus du VHD est très résistant dans le milieu extérieur. Il survit plus de 3 mois à température ambiante, et résiste à la congélation.

Enfin, il n'existe aucun traitement, d'où l'importance de la prévention.

Comment la Maladie Virale Hémorragique se propage-t-elle ?

Le CHD est extrêmement contagieux. Les principales voies de contamination sont :

- contact des lapins avec des objets contaminés,
- contact direct d'un lapin avec un lapin infecté ou avec ses fécès
- contact avec les productions de lapins infectés (fourrure, viande, laine)
- les insectes, les oiseaux, et les rongeurs sont des vecteurs de la maladie.

